

**COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 18 DECEMBRE 2020**

**C.M. 20.09**

**Date de convocation :** 11 décembre 2020  
**Date d'affichage :** 11 décembre 2020  
**Compte-rendu succinct :** 21 décembre 2020

**Nombre de Conseillers :**

**En exercice :** 35  
**Présents :** 26  
**Votants :** 35

L'an deux mille vingt, le dix-huit décembre, à 18 h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE, Maire de Torcy.

**ETAIENT PRESENTS :** M. LE LAY-FELZINE – MME VERTENEUILLE - M. BEKKOUCHE - MME DENIS - M. FOURNIER - MME NEMO – MM. VILLALBA-MOLERO - AUMARD - MME SIMONOT (ARRIVEE 18H20) - MM. MORENCY - GUEGUEN - MME JACQUEMART - M. PROST - MME LINDAYE - MM. OLIVEIRA - EUDE - MMES MONDIERE - MAZZOLENI - SOLTY – MM. CORNAND – MARTINVILLE -MME GARAUULT – MM. LEBON – CARVALHO - MME KLEIN-POUCHOL - M. MASSEIX (ARRIVEE 18H35).

**ETAIENT REPRESENTES :** MME EUDE (POUVOIR M. EUDE) – M. AHOANSOU (POUVOIR M. BEKKOUCHE) - MME BRUNET (POUVOIR M. VILLALBA-MOLERO) - MME OUBOUYA (POUVOIR M. CORNAND) – MME LAMRI (POUVOIR M. FOURNIER) – M. MOHAMED (POUVOIR M. GUEGUEN) MME BAKIR (POUVOIR M. BEKKOUCHE) M. MENDY (POUVOIR M. AUMARD) – MME PHENBOUPHA (POUVOIR M. CARVALHO)

**SECRETAIRE :** M. AUMARD

**- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2020.

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE  
L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

- 20-10-24 – CONVENTION D'OCCUPATION DE MISE A DISPOSITION A TITRE PRECAIRE D'UN LOCAL SIS 3 PLACE DE LA MOGOTTE
- 20-10-25 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SALLES AU PROFIT DU CENTRE DE FORMATION D'ANIMATEURS ET DE GESTIONNAIRES
- 20-10-26 – CONTENTIEUX COMMUNE DE TORCY/BOUKADDOUR HICHEM – ASSISTANCE JURIDIQUE PAR LE CABINET PEYRICAL ET SABATTIER – PROCEDURE D'APPEL DU JUGEMENT RENDU PAR LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MEAUX LE 13 NOVEMBRE 2019
- 20-11-27 – VIREMENT DU CREDIT SUR LE BUDGET 2020 DU CHAPITRE 022 « DEPENSES IMPREVUES » EN FONCTIONNEMENT VERS LE CHAPITRE 011 « CHARGES A CARACTERE GENERAL »
- 20-11-28 – AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS AU PROFIT DE L'UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL – VAL DE MARNE POUR SA COMPOSANTE L'ECOLE SUPERIEURE DU PROFESSORAT DE L'EDUCATION DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

\*\*\*\*\*

**PROJETS DE DELIBERATIONS A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL**

**DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

**20-09-01 – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2021.

\*\*\*\*\*

**20-09-02 - BUDGET 2021 – AUTORISATION D’ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D’INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, autorise Monsieur le Maire à faire application de l’article L 1612-1 pour engager, liquider et mandater de l’investissement sur l’exercice 2021 suivant le détail ci-après :

Chapitre	Nature	Libellé / Objet	Budgété 2020	Autorisation 2021
Op. 102	Tx LE CLOS		150 667,84	20 000,00
Op. 104	Tx Bord de l’eau		1 930 732,34	50 000,00
Op. 105	Tx Lino Ventura		908 108,02	50 000,00
20	Immo incorporelles	Etudes (hors opération)	536 938,26	115 200,00
dont	2031	FRAIS D’ETUDES	412 091,50	100 000,00
	2033	FRAIS D’INSERTION	3 200,00	3 200,00
	2051	CONCESSIONS & DROITS SIMILAIRES, LOGICIELS, LICENCES	121 646,76	12 000,00
21	Immo corporelles	Travaux sur l’exercice comptable (hors op.)	6 992 453,94	840 000,00
dont	2138	Autres constructions	1 650 686,46	800 000,00
	2188	Autres immobilisations corporelles	167 077,27	40 000,00
23	Immo en cours	Travaux sur plusieurs exercices (hors op.)	32 200	0,00

\*\*\*\*\*

**20-09-03 - BUDGET VILLE 2020 - DECISION MODIFICATIVE N°3**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide d’adopter la décision modificative n°3 de l’exercice 2020 selon les éléments annexés à la présente délibération et équilibrés comme suit :

**Section de fonctionnement**

Chapitre	DEPENSES	RECETTES
011	567 150,00	
012	- 555 000,00	
65	2 500,00	
67	22 350	
022	- 37 000	
023	- 24 587,62	
042	25 587,62	
Total	0,00	0,00

**Section d’investissement**

Chapitre	DEPENSES	RECETTES
10	51 052,07	71 939,40
21	215 886,53	
16	0,80	
020	1 000,00	
021		- 24 587,62
024		195 000,00
040		25 587,62
Total INV	267 939,40	267 939,40

<b>TOTAL</b>	<b>267 939.40</b>	<b>267 939.40</b>	<b>Fonctionnement + investissement</b>
--------------	-------------------	-------------------	--

\*\*\*\*\*

**20-09-04 - BUDGET 2020 – ADMISSION EN NON VALEUR DES CREANCES IRRECOUVRABLES**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide d’admettre en non-valeur 2020 au compte 6541, des produits irrécouvrables pour un montant total de 3 418,12 euros, selon le tableau annexé à la présente délibération.

\*\*\*\*\*

**20-09-05 - REPRISE DE PROVISIONS 2019 ET DOTATION AUX PROVISIONS 2020 POUR DEPRECIATION DE COMPTES DE REDEVABLES (IMPAYES)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le principe de reprendre les provisions constituées en 2019 pour un montant de 12 600 euros, de réaliser la dotation aux provisions 2020 pour un montant de 11 000 euros et de procéder aux opérations comptables d'ordre budgétaire qui s'imposent.

\*\*\*\*\*

**20-09-06 - PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DU MARCHE PUBLIC D'APPROVISIONNEMENT – ANNEE 2019**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport annuel d'activité du délégataire du marché public d'approvisionnement pour l'exercice 2019.

\*\*\*\*\*

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

**20-09-07 - RAPPORT EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA COMMUNE DE TORCY POUR L'ANNEE 2020.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la présentation par Monsieur le Maire du rapport ci-annexé en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de la Commune de Torcy pour l'année 2020.

\*\*\*\*\*

**MISSIONS TRANSVERSALES**

**20-09-08 - AVENANTS N°1 ET N°2 AUX CONVENTIONS D'UTILISATION DE L'ABATTEMENT DE LA TAXE FONCIERE SUR LE FONCIER BATI DANS LES QUARTIERS EN POLITIQUE DE LA VILLE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les avenants n°1 et n°2 aux quatre conventions locales d'utilisation de l'abattement de la TFPB ayant pour objet de prolonger lesdites conventions sur toute la durée du contrat de ville, soit jusqu'au 31 décembre 2022 et autorise Monsieur le Maire à signer lesdits avenants n°1 et n°2, tous documents y afférents avec les bailleurs sociaux BATIGERE Ile de France, CDC HABITAT SOCIAL (ex OSICA) et SEQENS (ex-DOMAXIS), et à effectuer toutes les formalités nécessaires

\*\*\*\*\*

**CONTROLE DE GESTION**

**20-09-09 – EXTENSION DU SYSTEME DE VIDEOPROTECTION SUR LA COMMUNE DE TORCY - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE - PHASE 7.**

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 abstention et 34 voix pour), approuve le projet d'extension du système de vidéo-protection sur la commune de Torcy dont le montant est estimé à 129 230.00 € HT., autorise Monsieur le Maire à solliciter une aide financière pour ce projet, auprès de la Préfecture de Seine-et-Marne, au titre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance 2021 et à signer tout acte ou document nécessaire à cet effet.

\*\*\*\*\*

**20-09-10 - EXTENSION DU SYSTEME DE VIDEOPROTECTION SUR LA COMMUNE DE TORCY - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU SOUTIEN A L'EQUIPEMENT EN VIDEOPROTECTION DANS LE CADRE DU « BOUCLIER DE SECURITE » - PHASE 7.**

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 abstention et 34 voix pour), approuve le projet d'extension du système de vidéo-protection sur la commune de Torcy dont le montant est estimé à 120 950.00 € HT (hors étude), autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Région Ile de France une subvention pour ce projet, au titre du « Bouclier de sécurité ». et à signer tout acte ou document nécessaire à cet effet.

\*\*\*\*\*

**BUREAU INFORMATION JEUNESSE**

**20-09-11 - RENOUELEMENT D'AGRÉMENT SERVICE CIVIQUE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à la présentation d'un renouvellement d'agrément à l'agence du Service Civique et autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'instruction de ce dossier.

\*\*\*\*\*

SPORT

**20-09-12 - VERSEMENT DU SOLDE DE LA SUBVENTION ALLOUEE AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES AU PROFIT DES ASSOCIATIONS « UNION SPORTIVE TORCY ATHLETISME » ET- « CERCLE DES NAGEURS DU VAL MAUBUEE».**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer le solde de la subvention allouée aux associations sportives pour l'année 2020 de la manière ci-après :

- une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association «UNION SPORTIVE TORCY ATHLETISME »
- une subvention complémentaire de 420 € à l'association «CERCLE DES NAGEURS DU VAL MAUBUEE »

\*\*\*\*\*

CULTURE

**20-09-13 - AVENANT N° 1 A LA CONVENTION TRIENNALE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2019-2020-2021 AVEC L'ASSOCIATION « OFFICE MUNICIPAL D'ANIMATION DE LA CITE » (OMAC).**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention triennale d'objectifs et de moyens avec l'association « OFFICE MUNICIPAL D'ANIMATION DE LA CITE » (OMAC) et à effectuer toutes les formalités nécessaires.

\*\*\*\*\*

**DIRECTION DE LA "PETITE ENFANCE**

**20-09-14 - MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les modifications apportées au règlement de fonctionnement unique des établissements municipaux d'accueil du jeune enfant qui prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

\*\*\*\*\*

**20-09-15 - CREATION D'UN LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP) APPROBATION DE SON REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la création d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents « Les nénuphars », sis 23 cours des lacs à Torcy et son ouverture en 2021 et approuve le règlement de fonctionnement du Lieu d'Accueil Enfants Parents, qui prendra effet à l'ouverture de l'établissement.

\*\*\*\*\*

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

**20-09-16 - PLAN DE CONTINUTE D'ACTIVITE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'adoption du plan de continuité d'activité de la Ville de Torcy.

\*\*\*\*\*

**20-09-17 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, modifie le tableau des emplois comme suit :

Grade	Ancienne situation	Modification	Nouvelle situation
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	1	+1	2
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>+1</b>	<b>2</b>

\*\*\*\*\*

**20-09-18 - ABROGATION DE LA PRIME SPÉCIALE D'INSTALLATION**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'abroger la prime spéciale d'installation à compter du 1er janvier 2021.

\*\*\*\*\*

## **20-09-19 - INDEMNITE D'ASTREINTE, D'INTERVENTION, DE SÉCURITÉ ET DE PERMANENCE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide:

- que les agents titulaires, stagiaires ou contractuels exerceront des astreintes techniques d'intervention et de sécurité afin d'assurer les interventions nécessaires lors d'évènements climatiques (verglas, neige, etc) de sécurité ou de manifestations ou situations exceptionnelles.
- la mise en place de périodes d'astreinte et de sécurité assurées par le responsable de la Police Municipale et son adjoint.
- de fixer les indemnités d'astreintes conformément à la réglementation en vigueur et son éventuelle évolution.
- le maintien des permanences au sein de la collectivité en fonction des impératifs liés au besoin du service;

\*\*\*\*\*

## **20-09-20 - MISE EN PLACE D'UNE CHARTE MANAGERIALE DE LA VILLE DE TORCY**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'adoption de la charte managériale de la Ville de Torcy.

\*\*\*\*\*

### **DIRECTION DES RESSOURCES TECHNIQUES**

## **20-09-21 - CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE ET REVOCABLE ENTRE HABITAT 77 ET LA COMMUNE DE TORCY POUR L'AMELIORATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC AUTOUR DU PARKING "NICEPHORE NIEPCE".**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les termes du projet de convention d'occupation précaire et révocable entre la Commune de Torcy et HABITAT 77 pour l'amélioration de l'éclairage public autour du parking « Nicéphore Niepce » et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

\*\*\*\*\*

## **20-09-22 - CONVENTION AVEC GRDF POUR OCCUPATION DOMANIALE RELATIVE A L'INSTALLATION ET L'HEBERGEMENT D'EQUIPEMENT DE TELERELEVÉ EN HAUTEUR DES COMPTEURS GAZ SUR LE BATIMENT COMMUNAL SIS 33 RUE DE PARIS.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les termes du projet de convention particulière entre la Commune de Torcy et GrDF relative l'installation d'un équipement de télérelève en hauteur sur le bâtiment communal sis, 33, rue de Paris (Poste de Police Nationale) , rappelle que GRDF versera à la Commune une redevance d'occupation du domaine public d'un montant annuel de 50 € par site recevant un équipement de télérelève et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

\*\*\*\*\*

### **DIRECTION DE L'URBANISME**

## **20-09-23 - APPROBATION DE LA REVISION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la révision du Règlement Local de Publicité.

\*\*\*\*\*

## **20-09-24 - PROTOCOLE FONCIER ET TRAVAUX EN VUE DE LA SUPPRESSION DE LA ZAC CHAMPS NOISIEL TORCY**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le projet de protocole foncier et travaux en vue de la suppression et de la clôture de la ZAC DE CHAMPS-NOISIEL-TORCY.

\*\*\*\*\*

## **20-09-25 - AJUSTEMENT MINEUR N°1 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS VALLEE DE LA MARNE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les ajustements mineurs devant être portés à la convention pluriannuelle de renouvellement urbain de la Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne concernant le secteur de l'Arche Guédon à Torcy et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain de la Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne cofinancé par l'ANRU dans le cadre du NPNRU, et tout document s'y afférant.

\*\*\*\*\*

**20-09-26 - ACQUISITION AUPRES DE L'ETAT DU FONCIER D'ASSIETTE DU PROJET DE PARC AGRICOLE**

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, autorise Monsieur le Maire à engager la procédure d'acquisition auprès de l'Etat du foncier d'assiette du parc agricole constitué des parcelles BH n° 56, 57, 58 et 92, et BE n° 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 16 au prix de 209 000€, pour les intégrer dans le patrimoine privé de la commune et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces et actes afférents à cette acquisition, et d'effectuer toutes formalités nécessaires.

\*\*\*\*\*

**MOTION RELATIVE A LA SITUATION EN ARMENIE ET DANS LE HAUT-KARABAGH**

Le Conseil municipal de Torcy, **à l'unanimité**, demande au gouvernement français :

- D'agir avec détermination afin d'obtenir la restitution aux familles endeuillées des corps des militaires et civils tués lors de cette offensive meurtrière,
- D'intervenir avec force pour consolider le cessez-le-feu actuel, assurer une protection internationale des civils arméniens déplacés qui souhaitent retourner vivre dans le Haut-Karabagh et obtenir le départ de la région des milices extérieures,
- D'aboutir, dans le cadre du groupe de Minsk, à un règlement définitif du conflit garantissant la sécurité des populations civiles et la mise en œuvre d'un processus de paix durable et de reconnaissance de l'intégrité territoriale du Haut-Karabagh.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 40 le dix-huit décembre deux mille vingt.

---

**Le Maire**  
**Guillaume LE LAY-FELZINE**

